



PRÉFET
DE LA CHARENTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 12 janvier 2017

Fermeture exceptionnelle de services de l'État le mardi 17 janvier 2017

Le mardi 17 janvier 2017, l'accueil du public à la préfecture de la Charente sera exceptionnellement fermé à partir de 10h30.

Une permanence téléphonique sera assurée au numéro 05 45 97 61 00. Les usagers peuvent également consulter le site internet des services de l'État pour tout renseignement : <http://www.charente.gouv.fr/>

Merci de votre compréhension.